



CHAMPIONNATS FEDERAUX
FEDERATION CALEDONIENNE DE FOOTBALL
SAISON 2024

DEMANDE DE REPORT DE MATCH OU DE CHANGEMENT D'HORAIRE

RENCONTRE :

TYPE DE COMPETITION :

CATEGORIE CONCERNEE :

Date initialement prévue au calendrier : Horaire :

Lieu initialement prévu pour la rencontre :

CLUB DEMANDEUR :	CLUB ADVERSE :
<p>Raisons invoquées pour demander le report de la rencontre ou le changement d'horaire :</p> <p>Date de la demande : Date proposée pour jouer le match : Horaire proposé : Lieu proposé pour jouer le match :</p> <p>Fait à</p> <p>Le responsable du club :</p>	<p>Date de la réception de la demande :</p> <p style="text-align: center;">Réponse</p> <p><input type="checkbox"/> Demande acceptée</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p>Fait à...le...</p> <p>Le responsable du club : Nom, prénom, qualité, signature et tampon du club</p>

*Ce document dûment rempli par les responsables des clubs concernés doit être expédié à la Commission Fédérale du Football Féminin **au minimum 8 jours avant la date initialement prévue dans le calendrier**. La CFFF communiquera ensuite aux clubs concernés la décision prise.*

LA COMMISSION FEDERALE DU FOOTBALL FEMININ	
Date de réception de la demande :	
DECISION : <input type="checkbox"/> Demande acceptée <input type="checkbox"/> Demande refusée	
Motifs du refus :	
Nom, Prénom et Signature du responsable	

IMPORTANT : La CFFF a toute autorité pour apprécier si les raisons invoquées par l'un ou l'autre des clubs concernés sont valables et la décision prise n'est en aucun cas susceptible d'appel.